# Journal de la société statistique de Paris

# **JSFS**

# Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 14 (1873), p. 131-140 <a href="http://www.numdam.org/item?id=JSFS\_1873\_14\_131\_0">http://www.numdam.org/item?id=JSFS\_1873\_14\_131\_0</a>

© Société de statistique de Paris, 1873, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.



Article numérisé dans le cadre du programme Numérisation de documents anciens mathématiques http://www.numdam.org/

### VARIÉTÉS.

# 1. - Elat de la France en abrégé, supputé en l'année 1702 (1).

L'on compte dans ce Royaume 600 Rivières, grandes et petites.

Il y a 6,000,000 d'hommes faits, sans les femmes et enfants.

Il y a 400 grandes Villes, il y en a 25,000 petites ou Bourg fermez, desquelles 212 sont places gardées.

Il y a 132,000 Paroissses, fiefs ou arrières fiefs.

Il y a 3,500,000 Familles.

Il y a 14,000 Familles d'ancienne noblesse.

Il y a 700,000 hommes sous les armes entretenus par le Roy sur mer et sur terre.

Il y a 70 Vaisseaux de haut-bord sur l'Océan, et un grand nombre de petits Bastimens.

Il y a 40 Galeres sur la Méditeranée.

Le Roy a de revenu 180,000,000 de livres.

Il y a 18 Archevêchez metropolitains, 109 Evêchez leurs suffragans.

Il y a 140,000 Cures.

Il y a 1,350 Abbayes. Il y a 12,400 Prieurez.

Il y a 150 Commenderies de Malthe.

Il y a 15,200 Chapelles ayans leurs chapelains.

Il y a 557 Abbayes de religieux.

Il y a 20,000 Chanoines.

Il y a 6,000 enfants de Chœur.

Il y a 35,600 Religieux rentez.

Il y a 213,500 Religieux mandians.

Il y a 21,000 Religieux de Saint-François, Recolez et Picpusses.

<sup>(1)</sup> Ce document curieux a été extrait textuellement de l'Almanach royal pour l'an 1704 (page 28).

Il y a 9,500 Carmes, Augustins et Jacobins reformez.

ll y a 2,500 Minimes.

Il y a 500 Hermittes de Saint Augustin.

Il y a 82,000 Religiouses.

Les Ecclésiastiques possèdent 900 Places et Châteaux ayant haute et basse Justice et plus de 25,000 Metairies.

L'État Ecclésiastique a de revenu 312,000,000 de livres.

### 2. — Consommation des alcools en France de 1850 à 1872.

#### QUANTITÉS SOUMISES AUX DROITS.

	Quantités	Quantités .		Quantités	Quantités
Années.	consommées	consommées	Années.	consommées	consommées
ALIOUS,	(en hect.).	(par tête).	ARROTS.	(en hectol.).	(par tête).
-	_	-	_	_	
1850	585,200	1,64	1861	832,900	2,23
1851	622,800	1,74	1862	857,600	2,29
1852	648,600	1,81	1863	870,300	2,31
1853	644,400	1,80	1864	870,200	2,30
1854	601,701	1,68	1865	873,000	2,30
1855	714,800	1,99	186 <b>6</b>	964,200	2,53
1856	768,400	2,13	1867	939,500	2,46
1857	825,600	2,29	1868	971,300	2,53
1858	842,700	2,33	1869	978,000	2,54
1859	823,000	2,27	1872 (1)	748,000	2,07
1860	851,800	2,35		•	

#### Nombre et répartition des débits de boisson.

Débitants de hoissons établis dans les communes ayant une population :

Années,	Au-dessous de 4,000 âmes.	De 4,000 à 6,000 àmes.	De 6,100 à 10,000 àmes.	De 10,000 à 15,000 âmes.	De 15,000 \$20,000 \$mes.		De 30,000 à 50,000 âmes.	De 50,000 àmes et au-dessus.	Totaux.	Habitants pour 1 débitant.
1829	233,029	14,221	16,151	7,639	$6,\overline{347}$	7,385	5,904	7,146	297,812	108
	221,743			6,157	6,097	6,952	5,434	6,852	281,847	111
1835	239,735	11,933	12,412	6,149	2,996	4,485	5,113	2,200	283,023	118
1839	241,801	11,509	13,022	6,663	7,216	4,015	2,410	2,268	288,904	117
1845	256,886	13,090	16,522	8,928	7,160	10,257	6,716	11,498	331,057	107
1850	269,861	14,158	16,463	10,519	8,191	11,081				102
1852	262,148	13,450	15,813	10,360	8,042	10,559	7,836	12,112	340,320	105
1855	221,980	11,503	13,321	8,855	7,288	7,655	7,106	13,536	291,244	(2) 123
1860	233,132	11,694	13,600	8,460	7,695	5,588	9,184	16,855	306,308	` 119
1865	264,363	12,109	15,835	9,818	8,670	6,785	10,533	22,635	351,048	108

La Tempérance, nº de mars 1873.

103

**1868.** . . . . **281**,328 13,723 16,394 10,458 8,706 6,938 11,109 24,295 371,151

<sup>(1)</sup> L'administration des contributions indirectes, à l'obligeance de laquelle nous devons la plupart des documents français que nous reproduisons ici, n'a pu rien établir de sérieux pour les années 1870 et 1871.

<sup>(2)</sup> La diminution relativement importante constatée en 1855 et dont les effets se font encore sentir aujourd'hui paraît devoir être attribuée au décret du 20 décembre 1851 sur la réglementation des débits de boissons.

# 3. — Rotterdam et sa population.

La population de Rotterdam s'élevait, au 31 décembre 1871, au chiffre de 123,677 âmes, soit 58,411 hommes et 65,266 femmes. C'est une augmentation de 569 habitants sur 1870.

Sous le rapport religieux, la population se répartit comme il suit :

Protestants nécrlandais	71,052
Autres sectes protestantes	9,384
Catholiques	37,32 <b>2</b>
Israelites (néerlandais-portugais)	5,243
Jansénistes	660
Autres	19
Total	123.677

État civil. — Le chiffre des naissances a été de 4,625, dont 2,414 garçons et 2,211 filles (non compris 279 enfants morts-nés). La proportion des enfants illégitimes a été de 7,387. Les décès se sont élevés à 5,540, dont 1,701 de la petite-vérole. 1,176 mariages ont été contractés et 21 divorces prononcés.

Électeurs. — Le collège électoral de Rotterdam se compose de 2,116 électeurs pour la seconde chambre des états généraux, de 2,112 pour les états provinciaux et de 3,446 électeurs pour la municipalité.

Budget. — Le budget de la commune de Rotterdam (recettes et dépenses) était, pour l'exercice 1871, de 6,736,908 fr. La dette de la ville s'élevait, au 1<sup>er</sup> janvier 1871, à 3,734,750 fr., somme à laquelle il faut ajouter l'emprunt 3 p. 100 à primes, émis en 1868 au capital nominal de 15,480,000 fr. et remboursable au pair en 68 ans.

Instruction. — Au point de vue de l'instruction élémentaire et primaire supérieure, on comptait 20,230 élèves au 15 janvier 1872, ainsi répartis :

		mode d'instruction			
		élémentaire.	primaire supérieure.	Total.	
Écoles communales	Élèves payants — non payants.	$\frac{4,290}{1.624}$	897	6,811	
Écoles des particuliers et des communautés relig <sup>606</sup> .	Élèves payants	6,100 4,781	2,457 81	13,419	
· .		16,795	3,435	20,230	

Sur ces 20,230 élèves, 13,744, soit 68 p. 100, étaient des élèves payants. Les écoles communales recevaient à peu près le tiers des élèves, et quant au mode d'instruction, le tableau ci-dessus démontre également que l'instruction élémentaire était l'apanage de 62 p. 100 environ du nombre des élèves de cette catégorie.

Rapprochée des chiffres correspondants de l'année 1870, l'année 1871 accuse une diminution du nombre d'élèves fréquentant ces établissements. D'après la Commission des écoles, cette diminution a pour cause l'ordonnance publiée au printemps de 1871 et prescrivant que les enfants doivent être vaccinés pour pouvoir être admis à l'instruction. Or, paraît-il, beaucoup de parents refusent de faire vacciner leurs enfants, et, d'après la Commission, il sera nécessaire de prendre

toutes les mesures possibles pour faire disparaître ce préjugé qui a pour résultat de priver un grand nombre d'enfants de toute instruction. Nous pouvons ajouter : et de priver le pays d'un grand nombre d'existences. Si l'on se reporte, en effet, au chissire des décès de l'année 1871, on peut remarquer que les décès causés par la petite vérole en représentent les 31 centièmes, proportion réellement essrayante.

Au 31 décembre 1871, il y avait en outre à Rotterdam :

- 2 écoles du dimanche avec 9 instituteurs et 174 élèves;
- 12 écoles pour apprendre à coudre et à broder avec 100 institutrices et 1,579 élèves:
  - 27 écoles d'asile avec 196 institutrices et 4,292 jeunes enfants;
- 1 école communale pour l'enseignement moyen des filles. Cette institution a été fondée en 1871 seulement; 63 élèves se sont présentées à l'examen d'admission;
- 1 école normale communale pour instituteurs avec 8 professeurs et 173 élèves; 1 école normale communale pour institutrices avec 5 instituteurs, 1 institutrice et 54 élèves; 1 école du même genre pour former des institutrices de salles d'asile avec 5 instituteurs et 35 élèves.

L'Académie des beaux-arts et des sciences techniques comptait 647 élèves. Le personnel enseignant est composé de 5 professeurs et de 29 instituteurs de toute classe.

L'école professionnelle avait 108 élèves avec 7 professeurs et 11 instituteurs.

L'école supérieure pour la classe aisée comptait 198 élèves et 17 professeurs.

Les cours de gymnase ont été suivis par 34 élèves.

L'école nautique a subi une réorganisation et a été ouverte le 14 août 1871; 39 élèves y ont été admis.

Ensin l'institution pour l'enseignement des sourds-muets comptait 97 élèves, dont 50 garçons et 47 jeunes silles; 27 étaient originaires de Rotterdam, 23 étaient payants et 74 d'entre eux étaient admis à titre gratuit.

Sur 123,677 habitants, Rotterdam en comptait donc un nombre total de 27,623 recevant l'instruction à tous ses degrés. (Rapport consulaire).

# 4. — Le gouvernement du Bengale.

Le gouvernement du Bengale comprend cinq provinces, savoir : le Bengale proprement dit, le Béhar, l'Orissa, le Chota Nagpore et l'Assam.

Le Bengale proprement dit se divise en six départements qui portent le nom de divisions, savoir : Burdwan, la Présidence, Rajshahye, Coutch-Béhar, Dacca et Chittagong.

Ces six divisions se subdivisent elles-mêmes en trente districts, savoir :

La division de Burdwan, en cinq districts: Burdwan, Bancourah, Birbhoum, Midnapore et Houghly-Howrah;

La division de la Présidence, en quatre districts : les vingt-quatre Pergunnahs, Calcutta, Nuddéa et Djessore;

La division de Rajshahye, en sept districts : Mourshédabad, Dinadjpour, Maldah, Rajshahye, Rungpore, Bogra et Pubna;

La division de Coutch-Béhar, en trois districts : Dardjiling, Djulpigory et Coutch-Béhar;

La division de Dacca, en six districts : Dacca, Furridpore, Backergundge, Mymensing, Sylhet et Catchar;

La division de Chittagong, en cinq districts : Chittagong, Noakhally, Tippérah, Chittagong-Hill-Tracts et Hill-Tippérah.

La superficie territoriale du Bengale est de 85,483 milles carrés, et sa population de 36,769,735 habitants, ce qui donne une moyenne de 430 habitants par mille carré.

En éliminant le district de Calcutta, qui ne comprend que la ville de ce nom, dont la population est de 447,601 àmes, on constate que le district dont la population est la plus dense est celui d'Houghly-Howrah qui compte 1,045 habitants par mille carré. Le moins peuplé est celui de Hill-Tippérah qui n'en compte que 9 par mille carré.

La population totale du Bengale est, on vient de le dire, de 36,769,735 habitants. Sur ce nombre, on compte 24,416,965 adultes et 12,352,770 enfants au-dessous de douze ans.

Les adultes se subdivisent eux-mêmes en 11,651,887 hommes et 12,765,078 femmes, et les enfants au-dessous de douze ans en 6,827,029 garçons et 5,525,741 filles.

On compte dans le Bengale 6,405,470 maisons habitées.

Au point de vue religieux, la population de cette vaste province comprend 64,050 chrétiens, 18,100,438 hindous, 17,609,135 mahométans, 84,941 boudhistes, et 911,171 individus professant d'autres cultes.

A l'exception des districts de Chittagong-Hill-Tracts et de Hill-Tippérah, dont la population parle un mélange de dialectes birmans et koukis, le bengali est la langue dominante dans tout le Bengale.

Sur un total de 11,651,887 adultes du sexe masculin, on compte dans cette province 7,259,618 agriculteurs, 1,421,585 ouvriers et artisans, 861,236 commerçants et marchands, 679,841 laboureurs non classés comme agriculteurs, 631,139 individus employés au service des particuliers, 272,455 individus exerçant des professions libérales, 135,368 employés des services publics et 390,645 individus exerçant d'autres professions.

Au point de vue des races, la population du Bengale se divise comme suit :

Européens, Áméricains et autres non	
asiatiques	17,135
Eurasiens	18,419
Asiatiques non indiens	99,590
Aborigenes purs	387,157
Aborigènes demi-hindouisés	5,110,989
Hindous	12,425,750
Mahométans	
Chrétiens indigènes	27,705
Autres	
Total égal	36,769,735

Le Béhar comprend deux divisions : celle de Patna et celle de Bhaugulpore, qui qui se subdivisent elles-mêmes en dix districts, savoir :

La division de Patna, en six districts: Patna, Gaya, Shahabad, Tirhout, Sarun et Tchumparun;

La division de Bhaugulpore, en quatre districts : Monghyr, Bhaugulpore, Purnéah et les Sonthal-Pergunnahs.

La superficie territoriale du Béhar est de 42,417 milles carrés, et sa population de 19,736,101 habitants, ce qui donne une moyenne de 465 habitants par mille carré.

On y compte 3,252,036 maisons habitées.

Le district dont la population est la plus dense est celui de Sarun, qui compte 778 habitants par mille carré. Le moins peuplé est celui des Sonthal-Pergunnahs qui n'en compte que 229.

Sur les 19,736,101 habitants du Béhar, on compte 12,821,427 adultes et 6,914,674 enfants au-dessous de douze ans. Les adultes se subdivisent eux-mêmes en 6,102,788 hommes et 6,718,639 femmes, et les enfants au-dessous de douze ans, en 3,694,861 garçons et 3,219,813 filles.

Au point de vue religieux, la population de cette province comprend 8,063 chrétiens, 16,526,850 hindous, 2,636,053 mahométans, 54 boudhistes et 565,081 individus professant d'autres cultes.

L'hindoustani est la langue dominante du Béhar, si l'on en exempte les deux districts de Purnéah et des Sonthal-Pergunnahs. Le bengali est, en effet, aussi répandu que l'hindoustani dans le district de Purnéah, et c'est le sonthali qui domine dans le district des Sonthal-Pergunnahs, où le bengali et l'hindoustani sont aussi très-usités.

Sur un total de 6,102,788 adultes du sexe masculin, on compte dans le Béhar 3,613,231 agriculteurs, 1,014,351 laboureurs non classés comme agriculteurs, 590,025 ouvriers et artisans, 344,533 individus employés au service des particuliers, 253,379 commercants et marchands, 61,302 individus exerçant des professions libérales, 55,362 employés des services publics et 170,605 individus exercant d'autres professions.

Au point de vue des races, la population de cette province se divise comme suit :

Européens, Américains et autres non	
asiatiqués	3,305
Eurasiens	1,477
Asiatiques non indiens	2,363
Aborigènes purs	693,648
Aborigènes demi-hindouisés	2,993,483
Hindous	
Mahométans	2,636,053
Chrétiens indigènes	3,245
Autres	102,619
Total égal	19,736,101

Le travail que nous analysons ne contient aucun détail sur les provinces d'Orissa, du Chota Nagpore et de l'Assam.

(Rapport consulaire).

# 5. — Le commerce du lait et du beurre.

Nous empruntons à un volume intitulé *La laiterie*, que vient de faire paraître M. A. F. Pouriau, docteur ès sciences, professeur à l'École d'agriculture de Grignon, les renseignements statistiques suivants:

Commerce du lait. — Il y a trente ans, Paris et sa banlieue possédaient un grand nombre de vacheries, et le surplus du lait consommé dans cette ville n'arrivait que d'une distance de 25 à 30 kilomètres au maximum.

L'établissement des chemins de fer a permis de reculer considérablement cette limite; dès 1845, le chemin d'Orléans transportait du lait recueilli dans la Beauce à plus de 80 kilomètres de Paris, et aujourd'hui ces transports sont organisés sur une si grande échelle, que certains lieux d'expédition sont éloignés de Paris de plus de 150 kilomètres. Actuellement, le lait est fourni à Paris : 1° par des nourrisseurs établis en dedans des barrières; 2° par des nourrisseurs de la banlieue et par des laitiers recueillant dans un rayon de 20 à 25 kilomètres le lait qu'ils débitent eux-mêmes pour la plupart; 3° par des cultivateurs ou des entrepreneurs qui amènent le lait à des gares de chemins de fer et le font transporter par cette voie à Paris, pour le distribuer ensuite dans les différents quartiers.

En 1856, le lait produit par les laiteries *intra muros* n'excédait pas 12 à 15,000 litres par jour, tandis que la quantité fournie à la capitale dépassait 300,000 litres, ce qui pouvait représenter une consommation annuelle comprise entre 100 et 120 millions de litres.

Depuis cette époque, la consommation du lait dans Paris a toujours été en croissant, et en 1869 on pouvait évaluer à plus de 450,000 litres la quantité totale de ce liquide consommée journellement dans cette ville, ce qui correspond à la consommation annuelle de plus de 164 millions de litres.

Le laitier en gros, qui expédie sur Paris, fait ramasser le lait chez les cultivateurs, et le réunit dans un centre de réception, d'où il est transporté au chemin de fer et de là dirigé sur Paris. Le lait est renfermé dans des boîtes en fer étamé, dont la capacité ordinaire est de 25 litres; ces boîtes sont placées dans des wagons spéciaux, à double plancher, les côtés de ces wagons, ainsi que les planchers, étant à claire-voic, pour faciliter la circulation de l'air entre les vases. Au moment de l'expédition, les boîtes sont ficelées et cachetées à la circ, afin de prévenir toute fraude pendant le transport.

L'expédition du lait par le chemin de fer coûte en moyenne 28 centimes par kilomètre et par tonne pour une expédition minimum de 50 litres. Au départ, le poids du vase s'ajoute à celui du lait, mais les compagnies retournent franco les boîtes vides. L'expédition du lait demande d'assez grandes précautions, surtout en été. Les laitiers en gros ont l'habitude, pendant les grandes chaleurs, de faire passer le lait par de grands bains-marie chaussés à la vapeur, avant de l'expédier aux gares; d'autres emploient des quantités considérables de glace pour le refroidir avant l'expédition.

D'après M. Chevalier, on vend à Paris, pendant huit mois, 95 p. 100 du lait expédié, et pendant les quatre autres mois, ceux les plus chauds, et pendant lesquels on consomme en abondance les fruits rouges, la moyenne de la vente est seulement de 80 p. 100. En été, les laits qui restent invendus s'altérant assez rapidement, on les verse dans des maisons spéciales, qui les transforment en fromages.

Le lait destiné à Paris, et acheté par le laitier au producteur 10 à 12 centimes, selon la distance, est vendu en gros 15 à 18 centimes, suivant la saison, aux détaillants, qui, à leur tour, le livrent aux particuliers à raison de 25 à 30 centimes.

Le lait des vacheries de Paris et des environs est vendu au détail 30 et 35 centimes le litre; le même, trait sur place, 40 à 50 centimes.

Les laitiers ou les crémiers débitent, sous le nom de crème, des mélanges qui varient beaucoup de qualité et de prix. Ordinairement, un mélange de lait additionné d'un peu de crème levée sur le lait ordinaire se vend 1 fr. le litre; la crème double, c'est-à-dire celle à peu près pure, se paye chez les crémiers de 1 fr. 50 à 2 fr. le litre.

Commerce du beurre. Consommation parisienne. Production française. — Si les conditions de la vente du lait en nature ont été profondément modifiées en France par suite de l'établissement des chemins de fer, on peut dire que depuis dix ans ces modifications ont été plus considérables encore pour le commerce du beurre, ce qui doit être attribué surtout à l'influence que le traité de commerce de 1860 a exercée sur le débouché des divers produits agricoles.

Autrefois, des marchands forains allaient acheter le beurre dans les fermes, et le revendaient par lots de 150 à 200 kilogr. aux marchands en gros, qui le cédaient ensuite aux détaillants. La valeur de cette denrée était basée alors bien plus sur sa provenance que sur sa qualité réelle, qui, du reste, présentait de très-notables variations. Un peu plus tard, la vente à la criée vint modifier cet état de choses, en permettant aux fermiers d'expédier directement leurs produits à la halle de Paris sans être obligés de passer par les marchands en gros, onéreux intermédiaires entre le producteur et le consommateur. En outre, cette modification eut aussi nne heureuse influence sur les soins apportés à la fabrication du beurre, cette denrée cessant d'être cotée à la halle d'après sa provenance, pour être payée d'après sa qualité réelle.

En 1835, d'après M. Guillaumin, la consommation du beurre, à Paris, pouvait se décomposer comme il suit :

	Kilogrammes.
Beurre frais vendu à la halle	4,762,000
<ul> <li>expédié à destination</li></ul>	500,000
	5,262,000
Beurres salés, demi-sel, fondus	3,000,000
·	8,262,000

ce qui correspondait, en moyenne, à une consommation de 10 k. 300 par habitant. A Londres, à la même époque, cette consommation était d'environ 11 k. 800. Aujourd'hui, on peut évaluer cette même consommation à 10 k. 500 à Paris, et à 12 kil. à Londres.

Nos beurres frais ou fondus sont exportés en Belgique, en Algérie, en Angleterre et en Suisse. Notre beurre salé alimente l'Angleterre, la Norwége, la Turquie, le Brésil, l'Espagne, la Martinique, la Guadeloupe, les Antilles, etc.

Quant aux beurres importés chez nous, la Suisse, l'Association allemande, les États sardes et même la Russie, nous envoient des beurres frais ou fondus; la Belgique nous expédie des beurres salés, ou mieux, lavés à l'eau salée, et qui se vendent au détail comme beurres frais.

Les beurres d'Italie et de Suisse rendent de grands services, pendant l'hiver, à la consommation parisienne, la production des bons beurres indigènes étant insuffisante à cette époque, surtout à cause de l'exportation. Ces beurres, qui se conservent très-bien tant que la température reste moyenne, sont généralement très-gras et presque aussi blancs que le suif. Les détaillants les colorent et les mélangent.

Les départements qui produisent le plus de beurre en France, sont :

La Manche et le Calvados (beurres d'Isigny et de Bayeux), les Côtes-du-Nord.

La Seine-Inférieure (beurre de Gournay), l'Eure, la Somme et l'Oise.

L'Ille-et-Vilaine (beurre demi-sel de la Prévalaye), le Morbihan, la Loire-Inférieure.

La Sarthe, le Loiret, les Deux-Sèvres, la Charente, l'Auvergne, la Champagne (petits beurres frais ou beurres fondus).

Le Pas-de-Calais, le Nord.

Industric fromagère en Suisse. — D'après les comptes rendus de la direction des péages, la Suisse a exporté:

En 1868, 14,186,800 kilogrammes de fromage. En 1869, 16,244,700 — — En 1870, 16,986,100 —

Quant à l'importation, fort peu considérable, elle a varié, pendant la même période, de 450 à 550,000 kilogr. Pour avoir le chiffre total de la production dans ce pays, il faut ajouter au chiffre d'exportation, diminué de celui d'importation, celui représentant la consommation locale.

En 1855, Franschini, chef du bureau de statistique de la Suisse, estimait cette consommation à 21,300,000 kilogr., ce qui correspondait à environ 9 kilogr. 500 grammes par habitant. Mais, depuis cette époque, la population de la Suisse ayant augmenté de 11 p. 100, si l'on admet que le mode d'alimentation n'ait pas sensiblement varié, on trouve que la consommation actuelle doit être très-approximativement de 22,500,000 kilogr. par an.

D'après cela, la production totale de la Suisse, en fromage, serait actuellement de 39 millions de kilogr. par an. Cela résulte de la récapitulation suivante :

	Kilogrammes.
Exportation en 1870	16,989,100
Consommation locale	22,500,000
Total	39,486,100
Importation à retrancher	450,000
Reste	39,036,100

Le fromage gras, qui se fait en été dans les chalets des montagnes, vaut actuellement 120 à 130 fr. les 100 kilogr.

Le fromage mi-gras, 100 à 110 fr.

Le fromage maigre, 70 à 80 fr.

Si donc nous évaluons à 1 fr. le kilogr. le prix du fromage de Gruyère en Suisse, ce qui est au-dessous de la moyenne, nous trouvons que la valeur totale de lá production dans ce pays est actuellement d'au moins 39 millions de francs.

# 6. — Les poules et leurs produits.

La Gazette des campagnes a publié dernièrement des considérations fort intéressantes sur la poule et ses produits.

La France nourrit environ 40 millions de poules, qui, au prix moyen de 2 fr. 50 c., donnent 100 millions de francs.

Ces 40 millions de poules sont annuellement réformées par cinquième et livrées à la consommation, d'où un premier produit en viande de 20 millions.

5 millions de coqs sont également réformés chaque année dans les mêmes conditions que leurs femelles, ce qui fournit un deuxième produit en viande de 5 millions.

De nos 40,000,000 de poules naissent annuellement au moins 100,000,000 de poulets, sur lesquels il convient de prendre 10,000,000 de producteurs destinés à remplacer les ascendants qui ont été sacrifiés. Il faut encore réduire la quantité de 10,000,000, à cause des accidents et des maladies. Nous restons alors en face d'un nombre de 80,000,000 de poulets, qui vendus à 1 fr. 50 la pièce, donnent un troisième produit de 120,000,000 de francs.

Aux chissres ci-dessus indiqués, il importe, asin de rendre un compte sidèle de la situation présente, d'ajouter comme résultat de la plus-value des chapons et des poulardes, une somme de 6,000,000.

Total, 151,000,000.

Nos 40,000,000 de poules pondent chacune 100 œufs par an, ce qui donne un total de 4 milliards d'œufs valant 0 fr. 06 cent., soit 240,000,000 fr.

### Récapitulation.

Produit annuel des poules en œufs	•
Total général	391,000,000

Rien ne parle plus éloquemment que les chiffres. Si les éleveurs suivaient les conseils que leur donnent les personnes compétentes, ils pourraient nourrir 150 millions de poules qui leur rapporteraient, en viande et en œufs, plus d'un MILLIARD.

Il n'existe point d'animaux domestiques qui soient moins à charge que la poule. Elle se lève, pourvoit seule à sa nourriture; par son chant elle décèle le lieu où elle a déposé ses œus; elle demeure sous les abris les plus misérables de la ferme, n'exige ni les soins de la main, ni les rations abondantes, puisqu'elle cherche à droite et à gauche les grains disponibles ou inutiles, les insectes nuisibles, etc.

Les frais de logement et de surveillance sont donc presque nuls; l'alimentation seule est le point capital. Mais pourquoi classe-t-on la poule parmi les granivores, alors qu'elle possède les goûts les plus généraux et les plus multiples? Les lombrics, les limaces, les escargots, les insectes, les fruits et la viande qu'elle attrape tour à tour, la mettent au rang des omnivores.